

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Wardle, chef d'atelier à l'Administration des chemins de fer de l'État, à Malines.

(Voir le n° 210 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête du 10 novembre 1846, le sieur Jean Wardle, chef d'atelier de l'Administration du chemin de fer de l'État, domicilié à Malines, né à Framlington (Angleterre), le 27 décembre 1791, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire était modeleur et contre-maitre dans les ateliers du sieur Robert Stephenson à New-Castle, lorsque l'Administration des chemins de fer de l'État l'appela en Belgique et lui conféra les fonctions qu'il remplit encore aujourd'hui.

Il réside à Malines depuis le 18 septembre 1837, et aucune plainte n'est jamais parvenue à sa charge; il possède des moyens d'existence dans la profession qu'il exerce et dans laquelle il se rend utile au pays.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération, elle a été accueillie par la Chambre des Représentants, le 16 mars dernier, à la majorité de 59 suffrages contre 12.

Le Chevalier PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.